



L'ACTION SOCIALE AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



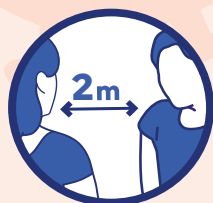
Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Portez un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres ne
peut pas être respectée



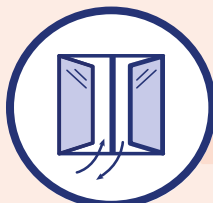
Respecter une distance
d'au moins deux mètres avec les
autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

W-0333-001-2003 - 22 janvier 2020



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Ce journal a été mis en impression le 26 janvier 2021. Il ne prend pas en compte des éventuelles nouvelles mesures sanitaires décidées par l'Etat au-delà de cette date.



éditorial

Résistance et solidarité



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



○ Depuis le 18 janvier, un centre de vaccination est ouvert à la salle de l'Auzelou en complément de celui du centre hospitalier de Tulle.

Tulle, comme le reste du monde, n'en a pas fini avec le virus et ses dérives. Alors il faut continuer à faire face, à résister. C'est-à-dire à se protéger en même temps que protéger sa famille, ses proches. C'est-à-dire porter le masque, maintenir les distances, se laver les mains souvent... Et puis se faire vacciner dès que ce sera possible...

Cette privation de convivialité est difficile à vivre, en cette saison surtout. C'est comme une punition interminable. Mais c'est à ce prix seulement que nous remporterons cette ténébreuse bataille où l'ennemi est invisible.

C'est difficile pour tout le monde : pour les anciens isolés comme pour les jeunes, séparés des copains et copines, pour les restaurateurs et les cafetiers, pour les salariés contraints au télétravail... et d'abord pour ceux qui perdent leur emploi.

Les élus et les agents de la Ville font en sorte que les services essentiels demeurent assurés avec toutes les précautions nécessaires, qu'il s'agisse des écoles, des aides aux personnes démunies ou fragiles, des équipements sportifs (quand c'est autorisé), de l'organisation des marchés, de l'entretien des rues et des bâtiments, des démarches administratives... Il est cependant regrettable que le cinéma, le théâtre et la salle de musiques actuelles n'aient pas été admis à rouvrir, même avec des précautions strictes.

Solidaire dans la résistance, la Ville s'est aussi attachée à aider autant qu'il était possible ceux qui sont en première ligne : les commerçants d'ici. Et il est réconfortant de constater que malgré l'épidémie, plusieurs commerces ont été créés ou repris depuis un an et que d'autres implantations sont en projet dans la Ville.

Si les contraintes imposées ont retardé la mise en route ou l'avancement de certains projets, les travaux sont maintenant bien avancés pour le campus universitaire, ils viennent de débiter pour le musée et ils approchent pour le stade de Pounot et pour le parking Péri. D'autres projets sont à l'étude et des animations et festivités sont en préparation, comme la Tulle-Brive Nature et le festival des Nuits de Nacre, avec l'espoir qu'elles pourront bien avoir lieu.

Enfin, il faut se réjouir que dans sa résistance, notre Ville soit confortée par l'attractivité de son hôpital, qui a enregistré l'an dernier un nombre record de naissances. Et Tulle est en outre consolidée parce que sa population continue à augmenter ; une des rares villes corréziennes ainsi distinguées.

Notre Cité tient bon. Je vous invite à tenir bon vous aussi.



○ Gabriel, dans sa classe de CP, suit du regard son interface. Magali Homé, qui rend accessible ce qui se passe dans sa classe en signant.

ENSEIGNEMENT

Un dispositif pour les jeunes sourds à Turgot

Le Pôle d'Enseignement pour les Jeunes Sourds coordonne l'emploi du temps de 14 élèves cette année.

Ce dispositif, mis en place depuis 2013 à Tulle (un seul par académie), permet l'accompagnement à la scolarisation des jeunes sourds de l'école maternelle jusqu'au lycée. Huit professionnels interviennent auprès des élèves : deux enseignants sourds et une enseignante spécialisée, deux interfaces et deux interprètes (+ une Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap signante au collège). « Les enfants inscrits dans ce dispositif doivent bénéficier d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, précise Catherine Lavergne, inspectrice de l'Education nationale. Chaque enfant a un parcours particulier, adapté aux demandes des familles. Ils ont le choix entre deux modes d'expression et deux méthodes d'apprentissage : l'oralisme (qui s'appuie sur le français oral et écrit) et le bilinguisme (basé sur l'apprentissage de la Langue Signe Française et du français écrit) ». Les enfants sont inclus dans une classe ordinaire avec l'appui d'un adulte (une interface) afin de suivre leur scolarité. Ils peuvent aussi bénéficier des cours en LSF, en plus des matières obligatoires, grâce à la présence de deux enseignants (ou de temps de remédiation). Les enseignants sourds participent également à certains temps de classe, comme l'explique Davy Lacroix : « en maternelle et en primaire, durant une lecture par exemple, il m'arrive de rajouter un ou deux signes supplémentaires, en accord avec l'enseignant pour apporter une meilleure compréhension du son à l'ensemble du groupe. Il y a un effet bénéfique pour toute la classe. Les enfants miment ou reproduisent les signes pour communiquer avec leurs camarades ». Les enseignants bénéficient d'une journée de formation à la LSF avant d'accueillir les jeunes sourds pour adapter leur pratique. « L'accompagnement des enfants sourds est dans l'ADN de cette école », conclut la directrice Sophie Valette.

STATIONNEMENT

LE PARKING PÉRI EN TRAVAUX

La Ville entreprend des travaux de réhabilitation et de mise en sécurité de cet ouvrage de six niveaux.

Le parking Péri (307 places) est le deuxième ouvrage de la ville à faire l'objet de transformations en vue de le rendre plus confortable et sécurisant. L'architecte Pierre Brudieux en charge du projet va, dans un premier temps, procéder à la mise en conformité de la sécurité incendie du bâtiment. Durant 4 à 6 mois, plusieurs entreprises vont se succéder pour procéder au nettoyage (murs et sol) et aux peintures. Le parking sera mis en conformité pour les Personnes à Mobilité Réduite, des cheminements piétons seront matérialisés, des places équipées de bornes de recharge seront créées et un système de vidéo-protection sera installé. Une véritable modernisation de ce parking à étages pour un coût estimé à 1,2 million d'euros.

Ça s'est passé à Tulle

CŒUR DE VILLE

Des enquêtes plébiscitées

Dans le cadre du dispositif Cœur de ville, différentes concertations ont été menées auprès des habitants sur plusieurs thèmes notamment sur l'environnement et le cadre de vie.

En 2020, trois enquêtes en version numérique ont été proposées : sur l'ancien cinéma Le Palace, le parc de la mairie et le square du Chandon. Tullistes et non-Tullistes se sont prêtés au jeu et ont permis de cibler davantage les besoins et les attentes pour redynamiser le centre-ville.

LE SQUARE DU CHANDON

Cette enquête menée début octobre a recueilli 150 réponses, 71% venant de Tullistes dont 62% de femmes. 48% des sondés connaissent le square du Chandon. Les résultats du questionnaire mettent en lumière le déficit de signalétique et des difficultés d'accès. Deux pistes ont émergé pour cet espace en terrasses de 2000 m² : l'aménagement d'un jardin partagé et la création d'un espace pour les enfants et les jeunes.

La Ville vient de signer une convention avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Naves (section aménagement paysager) pour une remise en état de la partie basse du square (divisé en quatre espaces). Les élèves devront travailler sur un projet d'aménagement qui sera soumis aux élus puis concrétisé avant la fin de l'année scolaire. Une nouvelle collaboration pour entamer cette première étape de transformation du lieu.




LE PARC DE LA MAIRIE

184 personnes ont répondu au questionnaire dont 66% de Tullistes. Pas moins de 97% connaissent le site et 67% le fréquentent régulièrement (23% pour l'aire de jeux et 21% pour un lieu de pique-nique). Quatre pistes de réflexions sont apparues : la signalétique et l'accessibilité, l'aménagement paysager et le fleurissement, les équipements de jeux et la vie sociale et culturelle. Des ateliers de réflexion seront proposés prochainement afin de co-construire les futurs projets pour ce parc urbain avec les habitants, les associations et l'ensemble des services municipaux concernés (notamment la culture et les espaces verts).

LE PALACE

L'étude flash menée par la SCET cet été a été plébiscitée par plus de 1400 personnes. 64% des participants avaient entre 21 et 45 ans (35% d'hommes et 65% de femmes). Cette enquête a permis de déterminer les attentes des habitants qui, pour certains, ont émis des propositions comme l'ouverture des commerces entre 12h et 14h ou encore plus de choix d'enseignes. Une étude de programmation est actuellement en cours sur ce site pour décider de son futur usage.

 Retrouvez l'intégralité de ces enquêtes sur le site www.agglo-tulle.fr (rubrique Ville de Tulle, Action cœur de ville et Environnement)



RÉNOVATION DE L'HABITAT

Le 18 décembre, la Ville de Tulle, Tulle agglo et leurs partenaires ont signé plusieurs conventions en faveur de l'habitat. Dès le 1^{er} trimestre, un vaste programme d'aides pour les propriétaires occupants et bailleurs sera mis en place via une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, renforcée sur Tulle par un périmètre défini du centre-ville (OPAH-RU).

Les petits nouveaux



L'EFFET ENCHANTÉ

Stéphanie Bouysson fait de sa passion sa profession et reprend cette boutique spécialisée en pierres précieuses, bougies, bouddhas, encens et porte-bonheurs. Elle invite ses clients à retrouver un peu de magie en ces temps moroses.

59 av Victor-Hugo

Tél : 06 73 43 12 64

Ouvert lundi 14h à 19h et mardi au samedi 9h à 19h

www.leffet-enchante.fr



MYSTERY PIZZA

Pizzas, burgers, frites maison, nuggets... **Redwan Khan** régale les clients. Une nouvelle offre de restauration rapide à emporter, avec une possibilité de livraison sur Tulle.

Tél : 05 55 20 17 82

5 rue Jean-Jaurès

Ouvert 7jrs / 7 de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h



COSTE

La mode est à vos pieds ! Dans leur boutique, **Agnès Coste** et sa salariée **Annette** proposent un large choix de chaussures hommes et femmes et quelques accessoires. Ce nouvel espace accueillant va séduire les clients.

23 avenue Victor-Hugo

Ouvert du mardi au samedi 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h



CHIC & RONDE

Du style et des couleurs, **Audrey Biaussac** habille toutes les femmes du 44 au 58. Un nouveau challenge professionnel pour la gérante qui mise sur une large gamme de produits pour vitaminer votre garde-robe.

15 avenue Winston Churchill

Ouvert mardi au jeudi 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30 et vendredi samedi 9h30 à 18h30



UN NOUVEL ÉLU

Sébastien Braz, cadre dans une administration, fait son entrée au Conseil municipal en remplacement d'Annie Delahayes. Investi dans une association de commerçants, ce Tulliste souhaite apporter son expérience et son énergie dans la réalisation des nouveaux projets de la municipalité. Attentif aux besoins des Tullistes, il s'engagera sur de nombreux dossiers, au sein de la majorité municipale.



V&B

Josselin Pelluau et **Alexandre Moreau** proposent un nouveau concept de cave et bar. Le lieu idéal pour partager des moments de convivialité et/ou pour découvrir une multitude de bières, de vins ou de spiritueux (+ location de tireuse).

38 av de Ventadour

Tél : 05 44 41 00 39

Ouvert lundi 14h à 20h, mardi et mercredi 10h à 13h et 15h à 20h, jeudi et samedi 10h à 21h et vendredi 10h à 22h



CLÉO

L'institut change de mains. **Morgane Sanchez** et sa salariée chouchoutent les client(e)s et proposent une large palette de soins. La nouvelle gérante compte bien séduire la clientèle avec de nouvelles prestations telle que la beauté du regard.

79 av Victor-Hugo

Tél : 05 55 20 06 97

Ouvert mardi au vendredi de 10h à 19h et samedi 10h à 12h et 14h à 19h



HEMOGLYC

Magalie et **Fabrice Langer** innovent avec cette boutique dédiée aux produits sains : sans sucre et sans gluten. Confitures, chocolats, farines, pâtes, etc., les allergiques, diabétiques ou adeptes du bien manger peuvent y aller les yeux fermés.

8 place Emile Zola

Tél : 09 77 36 00 48

Ouvert du mardi au samedi 9h à 13h et 15h à 18h30

hemoglyc-france.com



GUYAJEUX

Jeux de société, mangas, comics, BD... toutes les nouveautés sont dans la boutique d'**Arnaud Bascans**. Petits et grands bénéficient des conseils et des recommandations du gérant qui propose régulièrement des animations avec la Taverne des joueurs.

26 rue Jean-Jaurès

Tél : 06 16 27 73 75

Ouvert du lundi au samedi 10h30 à 14h et 15h à 19h30



RETOUR AU CINÉ !

La Ville de Tulle a lancé cette opération en partenariat avec les commerçants. Au total, 1 500 tickets de cinéma ont été distribués aux clients pour soutenir à la fois le commerce de proximité et le cinéma de Tulle. Ces tickets sont valables au Véo ciné en échange d'1€ en caisse seulement, dès que celui-ci aura rouvert ses portes.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

SECOURS POPULAIRE

L'association recherche des bénévoles pour l'accueil des personnes en difficultés, la mise en place d'actions de solidarité et l'organisation de collectes de fonds.

Plus d'infos 05 55 20 37 38, les lundi, mardi et mercredi, ou par mail à contact@spf19.org

EXPOSITION

La Cour des arts expose les œuvres de l'artiste Gérald Raimon « Voyage au-delà ».

JUSQU'AU 26 FÉVRIER à la vitrine expérimentale Le Point G 24h/24 (Place Mgr Berteaud)

www.lacourdesarts.org

CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade ou en situation de handicap ? Venez échanger autour d'un café pour partager votre expérience et aborder le thème « Santé et temps pour soi » animé par des professionnels.

VENDREDI 26 MARS, 14h à 15h30 rez de chaussée du SAVS/SAMSAH 6 rue 9 juin 44

Contact 06 49 20 57 93

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



ENVIRONNEMENT

Une idée à croquer

Un des vainqueurs du concours « Plantons le décor » revient sur sa démarche originale et son investissement pour contribuer à l'embellissement de son quartier.

Capucine, huacatay (herbes aromatiques des Andes), coqueret, avocatier... quelques plantes du Pérou prennent racines dans la terre du potager de Victor Corcuera Cueva, rue de la Beylie (centre ancien). Trois semaines de travail ont été nécessaires au jardinier pour nettoyer ce chemin privé à proximité de son logement : « le propriétaire des lieux nous a autorisés à remettre en état cet espace vert laissé à l'abandon depuis plusieurs années. Ordures, excréments, verres, mobiliers... tout a été retiré et progressivement, j'ai aménagé ce potager urbain, raconte Victor. Mon objectif principal était d'avoir un accès direct avec l'école Turgot pour mes enfants, puis de planter quelques plantes aromatiques et quelques légumes pour le plaisir de la cueillette et du travail de la terre. Par cette action, j'ai aussi eu envie, avec ma famille, d'embellir cet espace du quartier, pour améliorer le cadre de vie du voisinage et nous donner l'occasion d'échanger autour de ce petit jardin ».

Journal de bord du jardinier sur son blog : victorcorcuera.blogspot.com



COUPE D'HIVER

Depuis le début de l'année, les agents du service des espaces verts ont entrepris la taille des arbres. Ils pratiquent différentes techniques en fonction des espèces. L'élagage se fait par roulement, tous les 2 à 3 ans, afin d'éviter de les fragiliser. Chaque coupe est aussi l'occasion de faire une sorte de bilan de santé de l'arbre.



SYNDICAT DU PUY DES FOURCHES-VÉZÈRE

Le bon tuyau

Une fuite d'eau, une installation de compteur, des travaux sur le réseau... le pôle urbain de Tulle mobilise ses équipes pour garantir l'approvisionnement en eau des Tullistes.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le syndicat du Puy des Fourches est en charge de l'approvisionnement en eau de la commune. Il assure la production grâce à la station des Carderies (Uzerche) et l'exploitation du réseau et des ouvrages. Une équipe du Syndicat intervient spécifiquement à Tulle pour le suivi et la maintenance du réseau mais aussi en cas d'urgence technique. Elle est hébergée au Centre technique municipal.

 Pôle urbain 05 55 21 75 07 ; numéro d'urgence technique 06 40 41 92 01

j'aime
mon
QUARTIER

FORMATION DES APPRENTIS

Portes ouvertes

Le CFA Bâtiment, le CFAI Limousin et les 13 Vents ouvrent leurs portes le samedi 27 mars et les 10, 17 et 31 mars de 14h à 17h pour découvrir les nombreuses formations dispensées sur les sites tullistes.


Les équipes se tiendront à la disposition du public pour répondre aux questions sur l'apprentissage, l'alternance, les formations et les diplômes préparés. Les visites guidées des ateliers et des salles de cours sont le véritable atout de ces journées portes ouvertes. Elles permettent de découvrir concrètement le fonctionnement et les ateliers pratiques des différentes formations dans les métiers du bâtiment, de l'industrie technologique ou encore de l'hôtellerie - restauration.

CONCOURS

PLANTONS LE DÉCOR !

La mairie organise une nouvelle fois le concours de « balcons, terrasses et jardins fleuris ».

Cette opération a pour objectif de récompenser les actions menées à Tulle par les habitants, les associations ou les commerçants en faveur de l'embellissement et du fleurissement des balcons ou des jardins de son quartier. Ce concours est gratuit et comprend trois catégories : maisons avec jardin ; balcons, terrasses, rebords de fenêtres ; abords de locaux commerciaux ou associatifs, jardins ouvriers, espaces collectifs.

 **Inscriptions à partir du 15 mars jusqu'au 4 juillet par mail magalie.mas@ville-tulle.fr ou sur www.agglo-tulle.fr en précisant ses coordonnées et sa catégorie.**



REMISE AUX NORMES

Des travaux d'assainissement ont eu lieu dans la cour de la mairie afin de remettre aux normes le réseau. L'entreprise Miane et Vinatier, supervisée par le bureau d'étude voirie de la Ville, est intervenue afin de raccorder les réseaux d'eaux usées de chaque bâtiment au réseau d'assainissement collectif qui dessert la rue Félix-Vidalin. Le coût total du chantier est estimé à 6300 €.

CONSERVATOIRE

Une nouvelle partition pour Davy Dutreix

Depuis le 1^{er} octobre, l'équipement tulliste est dirigé par Davy Dutreix suite au départ en retraite de Dominique Saby.



Formé au Conservatoire de Limoges, il arrive du Conservatoire de Brive où il a été conseiller aux études et responsable de l'Harmonie Sainte Cécile pendant 13 ans. Davy Dutreix a également obtenu avec l'ensemble vocal de Saint-Yrieix la palme d'or aux Chorégies internationales de Prague (chef de chœur de 1994 à 2002).

A Tulle, il prend pour la première fois la tête d'un établissement d'enseignement artistique, une nouvelle opportunité qu'il aborde avec conviction malgré un contexte incertain. « Le Conservatoire de Tulle possède de nombreux atouts, notamment à travers son ancrage sur le territoire et son lien avec le patrimoine. L'enseignement des musiques actuelles et celui du jazz sont aussi un plus pour rayonner au-delà du département. Je souhaite participer au développement de la musique électronique et initier de nouveaux projets pour croiser les arts ».

HISTOIRE

LA MANUFACTURE D'ARMES DE TULLE

Les Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle viennent de publier un ouvrage retraçant l'histoire de l'entreprise de 1970 à nos jours.



A travers ce livre, Jean-Louis Rathonie, son auteur, souhaite poursuivre le travail de mémoire autour de la Manu et faire découvrir une nouvelle facette de l'histoire de cette entreprise au grand public. « J'ai compilé un certain nombre de documents (journaux d'entreprise, photographies) depuis 2011 issus des fonds de l'association. Il s'agit d'un livre (tome 1 et 2) assez factuel qui aborde différentes thématiques : la fabrication des armes et des matériels d'armements, les moyens de production, le personnel, la formation, le démantèlement et la situation actuelle ». Une plongée dans le passé de ce fleuron de l'industrie tulliste et surtout dans l'histoire des hommes et des femmes qui ont œuvré pour la prospérité de la Manu.

 **Point de vente : Librairies Trarieux et Préférences, Super U, Intermarché, Leclerc culture, Musée du Cloître ; 20€ (contact Jean-Louis Rathonie 06 84 27 68 39, apat19@gmail.com)**



ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Chaque jeudi, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Joliot-Curie participent à une sensibilisation aux instruments. Les professeurs du Conservatoire de Tulle initient les enfants au saxophone, au trombone, à la clarinette et à la contrebasse puis organisent des temps collectifs comme un véritable orchestre.



- L'entreprise Someri est une structure familiale de 18 personnes expertes en mécanique générale de précision et plus particulièrement en conception et réalisation d'outillages de découpe.

TULLE - SCHORNDORF

Les coopérations se diversifient

Depuis longtemps, le comité de jumelage de Tulle souhaite développer les échanges économiques et de formation entre Schorndorf et Tulle.

Le 50^e anniversaire du jumelage a permis de relancer les réflexions autour du développement de nouvelles coopérations entre les deux villes, notamment sur les plans économique, artistique et de la formation. « A l'issue des tables rondes, Roland Maron, le président du Comité de jumelage de Tulle, a sollicité les entreprises du territoire en leur proposant de promouvoir leurs savoir-faire à Schorndorf, un des territoires les plus riches d'Allemagne, explique Agnès Gameiro-Delteil, chargée de mission. En partenariat avec les entreprises, nous avons réalisé ensemble 53 fiches de présentation toutes traduites par Sandra Gipoulon. Des fiches bilingues soumises au service du développement économique de Schorndorf. Celui-ci a salué le travail fourni par Tulle dans des domaines aussi variés que la mécanique, l'agroalimentaire, l'artisanat ou encore la formation ». Un travail est désormais engagé et des pistes de collaboration possible seront présentées à l'automne 2021 lors d'un voyage à Schorndorf (si la situation sanitaire le permet).

Pour Laurent Ribeiro, co-gérant de l'entreprise Someri à Mulatet (mécanique de précision), cette nouvelle forme de coopération suscite un intérêt particulier : « nous n'avons pas encore d'échanges avec l'Allemagne. Ce pays fait régulièrement appel à de la sous-traitance internationale dans notre domaine d'activités et cela pourrait peut-être signifier de nouveaux contrats pour l'entreprise. Cette initiative permet de faciliter les échanges et surtout de valoriser nos savoir-faire, nos compétences techniques et nos matériels en Europe. Le jumelage entre les deux villes doit aujourd'hui dépasser le cadre touristique pour développer de nouvelles coopérations et soutenir l'économie industrielle locale ».

INITIATIVE

CRÉATION D'UNE ŒUVRE COLLECTIVE

Un atelier tissage/tressage se tient à l'école Turgot les vendredis à partir de 16 heures et il est ouvert à tous.

Cet atelier, organisé par l'association Merveilleux Prétexte en partenariat avec la Ville, propose de se retrouver autour du tissage et du tressage et, plus largement, autour de l'usage du fil qu'il soit de laine, de coton, de soie, de fer, que l'on couse, ravaude, brode, tricote... L'objectif : réaliser une grande œuvre collective qui sera dévoilée au second semestre 2021 (projet Fil 6).

Ceux qui le souhaitent peuvent également participer en confiant des pièces de textiles en tout genre, toute taille, toute forme, pour qu'elles soient assemblées sur cette vaste toile.

 Renseignements Merveilleux Prétexte au 06 41 95 77 75



UN BEAU CADEAU

Le Rotary Club de Tulle a offert 600 € pour l'acquisition de livres et jouets made in France à destination des enfants des familles accompagnées par le CCAS de Tulle. La librairie jeunesse Chantepages, partenaire de l'opération, va ainsi permettre à une cinquantaine d'enfants âgés de 2 mois à 14 ans de découvrir l'univers de cette boutique spécialisée.

CRÉATION

La musique révèle les talents

L'artiste Yoanna et son comparse Mathieu Goust étaient en résidence à la salle des Lendemains qui Chantent en ce début d'année pour élaborer leur prochain spectacle jeune public.

Un spectacle musical nourri par plusieurs ateliers d'écriture destinés aux enfants durant l'été et les vacances de la Toussaint. « Lorsque Yoanna nous a contactés pour nous parler de sa future création et surtout de son souhait d'associer les enfants, nous avons saisi l'opportunité du Pass'été jeunes mis en place par la Ville, explique Nicolas Baudelet, responsable des relations publiques. Nous avons envie d'être actifs durant cette période et de proposer des ateliers d'écriture et d'expérimentation musicale différents, auprès d'un public qui ne fréquente pas forcément notre salle de concerts ». Cette collaboration spontanée a séduit tous les participants.

« J'ai eu envie, lors du premier confinement, d'expérimenter de nouvelles pratiques artistiques, raconte la chanteuse. J'ai fait beaucoup de dessins et de collages et cela m'a offert une véritable échappatoire, un sentiment d'évasion que je souhaitais développer dans une nouvelle création ». Pour Yoanna, il est important de préserver son âme d'enfant et de donner envie aux plus jeunes de continuer à nourrir cet imaginaire. « Durant les ateliers, les jeunes ont créé leurs chansons, de la recherche sonore en passant par l'écriture de textes, poursuit Mathieu. Ils ont été très investis par ce projet et réceptifs au thème de l'enfermement. Hors du cadre scolaire, certains d'entre eux se sont véritablement révélés, ils ont repris confiance et su exprimer des choses très sincères ». Les artistes ont apprécié la liberté, la spontanéité et surtout la créativité des jeunes que l'on retrouve dans ce spectacle intitulé « Y'a quelqu'un ? ». La première aura lieu en novembre au Train Théâtre (Rhône-Alpes), puis partira en tournée et fera une halte à Tulle, une info que Tulle mag ne manquera pas de relayer.

 www.yoanna.fr




La résidence aux Lendemains qui Chantent a permis à Yoanna et Mathieu Goust de peaufiner les détails techniques (son et lumière) de leur futur spectacle.

INITIATIVE

UNE APPLI POUR VOS SORTIES

Une nouvelle application made in Tulle vient de voir le jour et elle recense tous les événements en Corrèze.

Matches de foot, compétitions de gymnastique, vide-greniers, marchés, foires... Youst regroupe tout dans une seule appli. « Avec cette crise sanitaire de grande ampleur, les Corrèziens ont à cœur de retrouver le dynamisme de leur territoire. Nous avons eu ce projet qui permettra de relancer les événements en Corrèze », explique Lise Lalanne, la créatrice. Un outil de communication pratique et gratuit qui devrait également séduire les organisateurs d'événements : « Youst permettra d'avoir une vue sur le nombre de personnes intéressées par l'événement, grâce à un back-office spécial organisateur. Vous serez en mesure de modifier ou annuler votre événement, sans aucun frais et d'un simple clic. Votre événement sera géolocalisé et classé par type, prix, type de public etc... ».

 **Plus d'informations sur www.youst.fr**



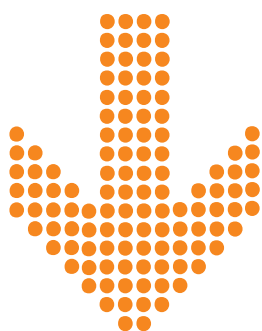
BIENVENUE

Basile Leymond prend la direction de l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze. Originaire du Lot, il compte bien mettre à profit son expérience en tant que responsable des animations à l'OT de Brive au service du Pays de Tulle. Il souhaite poursuivre le travail engagé en valorisant nos savoir-faire, notre cadre de vie préservé et la nature sauvage de nos paysages.



L'ACTION SOCIALE AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

Accueillir, orienter, conseiller, les agents du Centre Communal d'Action Sociale répondent à l'ensemble des sollicitations de la population. Ils s'appuient sur un réseau de partenaires associatifs et institutionnels afin d'apporter leurs aides aux personnes en situation de précarité, aux jeunes et aux personnes âgées. Cette structure sociale joue un rôle majeur dans la vie de la Cité et a su évoluer au fil des années.



L'ACTION SOCIALE AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

- Le Salon des seniors est un rendez-vous incontournable pour les seniors et leurs familles, qui réunit une cinquantaine de stands dédiés à la santé, la prévention, les loisirs, la consommation... (Photo Céline Fernandez - 2019)

Depuis le mois de mars, l'équipe du Centre communal d'action sociale (CCAS) adapte son fonctionnement pour répondre aux besoins des habitants : permanences, accueil téléphonique, aide alimentaire, distribution de masques et bien-être des locataires de la Résidence autonomie. La crise sanitaire a mobilisé toute l'équipe du CCAS pour garantir un service public de proximité et poursuivre ses missions de solidarité.

QU'EST-CE QU'UN CCAS ?

Le Centre communal d'action sociale est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration (dont le maire est président) et de moyens propres pour mener à bien ses missions. Il coordonne l'action sociale sur le territoire et propose des services adaptés aux besoins des habitants traversant des difficultés ponctuelles ou à plus long

terme. A Tulle, l'équipe se compose de 18 agents dont trois travailleurs sociaux. L'un d'entre eux est plus particulièrement en charge du développement social local et du suivi du chantier d'insertion (8 personnes en CDD Insertion).

« Le CCAS possède des missions obligatoires comme les aides sociales légales et les élections de domicile, explique Sylvie Christophe, adjointe aux affaires sociales et aux solidarités. Mais il a aussi des missions facultatives définies par le conseil d'administration comme le Pass'Sport Culture, l'aide à la mobilité, ou encore le chantier d'insertion. Des dispositifs propres à Tulle, définis lors de l'analyse des besoins sociaux établie en début du mandat ».

D'ores et déjà, Sylvie Christophe et l'équipe du CCAS souhaitent orienter de futures actions à destination des jeunes (18 - 25 ans) et des personnes âgées, des publics particulièrement fragilisés ces dernières années (précarité, chômage, isolement...).



● Sylvie Christophe souhaite poursuivre et développer les actions autour de l'accès à l'alimentation pour les publics fragiles. (Photo marché solidaire de Virevialle - Octobre 2019)

UN PARTENARIAT EFFICACE

La cohésion sociale, la prévention, le vivre ensemble et la lutte contre l'isolement restent les préoccupations majeures de la politique sociale menée à Tulle. Depuis 2015, sur le territoire communal, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les partenaires institutionnels publics, privés et associatifs. Il se pose en coordonnateur de l'action sociale locale.

Une commission de coordination des aides (COCOA) a ainsi été créée. Elle se réunit tous les deux mois et se compose d'associations humanitaires, de représentants de la Maison de la solidarité départementale, des PEP 19 et de l'UDAF 19. Les dossiers sont préparés et présentés conjointement par une assistante sociale du Département et par la chargée du développement social local (DSL). L'objectif étant de prendre en compte les besoins de la personne dans son intégralité et d'apporter des réponses concertées.

Les partenariats sont indispensables pour le CCAS, qui a développé différentes actions depuis 6 ans, comme l'explique Céline Fernandez, la directrice : « Une fois par trimestre, nous

proposons un rendez-vous « les mardis de l'info » qui aborde différents sujets en lien avec le développement social local. Les partenaires institutionnels (MSA, UDAF, MSD...) et associatifs participent en fonction du thème proposé en lien avec l'actualité sociale. Nous pouvons ainsi nous retrouver autour de la table, échanger sur nos pratiques, présenter nos dispositifs dans un autre cadre que les commissions d'aides. Cela permet également d'avoir une meilleure connaissance du terrain afin de mieux accompagner nos bénéficiaires ou de mieux les orienter ». En juin 2017, Tulle a initié la création du premier séminaire départemental des CCAS, toujours dans cet esprit de partage des pratiques et d'un meilleur accompagnement des publics fragiles.

DES AIDES SOCIALES ADAPTÉES

Cette connaissance du terrain permet aujourd'hui à l'équipe (travailleurs sociaux, médiatrice...) de suivre et d'apporter une aide adaptée à tous les Tullistes de plus 18 ans qui en feraient la demande. Pour cela, le CCAS a mis en place différents dispositifs d'aides tels que l'aide à la mobilité (participation à l'achat de cartes de bus, aide au financement

LES CHIFFRES / CLES

800

FOYERS ACCOMPAGNÉS EN 2020

1676

AIDES ONT ÉTÉ VERSÉES EN 2019 POUR UN MONTANT DE 84 000€

23

LOCATAIRES VIVENT ACTUELLEMENT À LA RÉSIDENCE DE NACRE ET ONT BÉNÉFICIÉ DE 240 ANIMATIONS EN 2020

100

JEUNES REÇUS EN 2020 PAR L'ASSISTANTE SOCIALE DU CCAS ET PARMIS EUX 20 FONT L'OBJET D'UN SUIVI CONTRACTUALISÉ

5000

MASQUES EN TISSU ET À USAGE UNIQUE ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS AUX PERSONNES FRAGILES OU EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

RENCONTRE AVEC LA MÉDIATRICE



MARTINE MAISON,
Agent au CCAS depuis 2018

TULLE mag: *Quel est votre parcours ?*

Cela fait 10 ans que je travaille dans la médiation, notamment dans un centre d'adictologie à Paris géré par la Croix Rouge puis à Toulouse dans un club de prévention de la délinquance dans le quartier du Mirail et dans des centres d'hébergement d'urgence. En 2017, j'ai intégré A'DOM Limousin en tant que technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF) pour accompagner les familles sur la Corrèze. J'ai rejoint l'équipe du CCAS en décembre 2018, en tant qu'agent d'accueil. Les demandes dans un CCAS sont très variées et j'apprécie cette diversité. J'ai, en plus de mes missions d'accueil, pris en charge les demandes d'élection de domicile (adresse administrative pour les personnes sans domicile stable). Le suivi et l'accueil des personnes en situation de précarité m'ont permis de me faire connaître et lorsque que le poste de médiatrice de rue s'est présenté en 2019, je me suis positionnée.

TULLE mag: *Aujourd'hui, quelles sont vos missions ? Et avec qui travaillez-vous au quotidien ?*

Je suis avant tout un agent de proximité qui va à la rencontre du public. Dans un premier temps, j'essaie de connaître les besoins des personnes que je rencontre (douche, laverie, aide alimentaire, soins, etc.) puis je les oriente vers d'autres professionnels pouvant les aider dans leurs différentes démarches. L'objectif est avant tout de créer un contact, de renouer le dialogue avec des personnes souvent exclues de la société. A Tulle, les personnes commencent à m'identifier et n'hésitent plus à s'adresser à moi. Je travaille en transversalité avec de nombreux partenaires comme la Maison de la Solidarité Départementale, les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), le Centre hospitalier, la Police nationale et la Police municipale, et aussi la Maison d'arrêt de Tulle, pour anticiper les sorties de prison sans hébergement. Nous avons créé une cellule de prévention à la mairie qui réunit le service jeunesse, la Police municipale, le médiateur et la chargée de mission Cœur de ville. Ces rencontres permettent d'envisager des actions communes sur la ville, notamment à destination des jeunes, et de mieux coordonner nos actions.

TULLE mag: *Depuis votre prise de fonction, quel constat faites-vous ?*

De plus en plus de personnes se retrouvent dans des situations de précarité du jour au lendemain. Je reçois une à deux demandes par semaine du 115 pour des personnes dans le besoin. C'est un travail long et je dois m'adapter à chaque situation. La médiation sociale est indispensable aujourd'hui car elle permet d'apaiser les tensions, de renouer le lien et surtout d'accompagner des personnes dans un processus de réinsertion. Je suis également à l'écoute des jeunes, de leurs propositions pour tenter de les impliquer davantage dans la vie de la Cité. J'apprécie énormément cette diversité dans mes rencontres.



- Le chantier d'insertion a été créé en 2018 par le CCAS, à destination d'un public mixte et notamment de mères de famille (familles monoparentales), pour assurer l'entretien des bâtiments municipaux.

du permis de conduire, location de véhicule ou d'un vélo), le Pass'Sport Culture (coup de pouce financier pour les 18-25 ans pour pratiquer une activité sportive ou culturelle) ou encore le dispositif « s'insérer en déménageant » destiné à faciliter le déménagement et l'accès au logement.

« Notre service social a évolué au fil des années et s'est adapté aux besoins de la population, précise Sylvie Christophe. Il y a un an, nous avons engagé une réflexion autour d'un projet « Pause Popote » en partenariat avec le Service Habitat Jeunes et le Secours catholique. Nous avons constaté, chacun à notre niveau, l'importance de retrouver les gestes du quotidien, notamment pour les personnes en hébergement d'urgence (préparation de repas chauds et achats de produits frais).

Le premier atelier a eu lieu le 15 janvier 2020. Il permet depuis aux participants de partager un moment de convivialité régulier (hors crise sanitaire) autour de la préparation d'un repas. Cet atelier va également nous permettre de développer d'autres actions orientées vers la diététique, par exemple. L'accès à l'alimentation est une de nos préoccupations majeures car elle touche de plus en plus d'habitants, toutes tranches d'âge confondues. La question du bien manger est au cœur de nos réflexions. Un marché solidaire est organisé avec Tulle agglo depuis trois ans à Virevialle avec des producteurs locaux pour faire découvrir et valoriser les filières courtes. Et nous avons également accompagné l'installation des « jardins du cœur » dans le quartier de l'Auzelou ».



Des travailleurs sociaux sont à votre écoute et assurent des permanences au CCAS sur rendez-vous.



Les agents municipaux se mobilisent et se forment pour développer des animations adaptées aux personnes âgées et handicapées.

Aux actions de prévention, d'insertion et de solidarité s'ajoute la médiation avec la création, en août 2020, d'un poste de médiatrice de rue.

« Il s'agit d'une décision politique d'élargir les missions du CCAS, relate l'adjointe aux affaires sociales. Depuis la mise en place de ce service, nous avons pu constater une nouvelle réalité de terrain et accompagner un public que l'on ne suivait pas jusqu'à présent ».


LA RÉSIDENCE DE NACRE

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Ville a la volonté de maintenir un accueil de qualité et sécurisé dans une Résidence Autonomie située au cœur de

la cité. En septembre 2019, le CCAS a fait l'acquisition du bâtiment de la Résidence de Nacre (racheté à Corrèze Habitat) afin d'être plus réactif dans la réalisation des travaux et d'apporter une nouvelle offre aux locataires, adaptée à leurs besoins.

Ce bâtiment est composé de 23 logements (studios, T1bis et T2), accessibles à toute personne de plus de 60 ans valide et autonome qui en fait la demande (les loyers s'étalent entre 435€ et 555€ charges comprises, en fonction de la surface de l'appartement). La résidence propose de nombreux services : restauration, animations avec une équipe dédiée. En outre, les résidents peuvent bénéficier de tous les services d'aides à domicile.

A Tulle, le développement social local s'appuie sur une méthode de travail participative et tient compte des spécificités de notre territoire. Le CCAS impulse de nombreuses actions (matinées informatives et thématiques à destination des partenaires, Salon des seniors, tables rondes, conférences, travail autour de l'économie sociale et solidaire,...) et se positionne comme un acteur incontournable, au cœur de toutes les solidarités.

 CCAS, 25 quai Gabriel-Péri, Maison de la solidarité, 3^e étage. Lundi de 13h30 à 17h30 et mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi fermeture à 17h).
Renseignements : 05 55 21 73 18

LES INFOS EN PLUS

UN VÉLO COGNITIF POUR GARDER LA FORME

Depuis février 2020, la Résidence de Nacre a été dotée par le Conseil Départemental de la Corrèze d'un nouvel équipement : le vélo cognitif.

Il s'agit d'un vélo d'appartement doté d'une assise avec dossier et d'une tablette tactile. Il présente un double intérêt pour les participants car il permet la pratique d'une activité physique en douceur tout en stimulant leur intellect par des jeux. Les résidents bénéficient de deux demi-journées d'activités par semaine et apprécient cette nouvelle animation qui fait à la fois travailler la tête et les jambes (hors période COVID, les animations sont ouvertes aux personnes extérieures dans le cadre de la lutte contre l'isolement).



UNE PLUIE D'ÉTOILES



En décembre, les façades de la Cathédrale et de l'avenue Victor-Hugo ont scintillé de lumière. Un décor de rêve pour contribuer un peu à la magie des fêtes durant cette période si particulière.



ATELIER BD



Les élèves de CM1 et CM2 de la Croix de Bar ont découvert l'exposition Traits résistants au musée du Cloître. Ils ont ensuite planché sur la réalisation de leur propre BD grâce à cette visite.

QUAND LES *Tullistes*



EN BALADE



Le Père Noël a troqué son traîneau pour des chevaux lors d'une halte au Centre de Loisirs du Chambon mercredi 16 décembre. Une visite que les enfants ne sont pas près d'oublier...



REPAS DE FÊTE



Terrine de la mer, sauté de chapon ou encore sapin au chocolat... les enfants ont apprécié le repas de Noël concocté par la cuisine centrale.

ils l'ont fait!



HO HO HO !



Le bonhomme en rouge et ses acolytes ont déambulé dans les rues commerçantes de Tulle avant Noël, pour le plus grand plaisir des enfants.



COLLECTE DE SAPINS



361 conifères ont été récoltés cette année durant cette seconde édition menée en partenariat avec Tulle ag-glo. Un mode de collecte qui séduit les habitants du centre-ville.

FONT VIBRER LEUR ville



DESSINE-MOI NOËL



Une vingtaine d'enfants, âgés de 3 à 10 ans ont participé à ce concours de dessin. Les petits artistes de Tulle et des communes alentours ont fait preuve d'imagination et de créativité.



DÉFENDRE LA CULTURE



Chaque dimanche depuis la Toussaint, des citoyens se réunissent en soutien à la culture quai Baluze. Une manifestation au grand air, sous forme de scène ouverte pour promouvoir artistes, chanteurs, musiciens en manque de scène.

Les rendez-vous

MERCREDI 24 FÉVRIER

MA COMMUNE MA SANTÉ *

13h30 à 17h30, permanences sur rdv au CCAS de Tulle
associationactionm.org

3 FÉVRIER AU 31 MARS

PERCUSSIONS DU MONDE *

Exposition visible à la Médiathèque Éric-Rohmer. Entrée libre
www.agglo-tulle.fr

SAMEDI 6 MARS

STANDS DES ÉLUS

9h30 à 11h30, les élus de la Majorité sont présents sur les marchés de la gare et de la Cathédrale pour échanger avec les habitants

MERCREDI 10 MARS

MERCREDIS DES MÉTIERS

14h à 17h au CFA Bâtiment, CFA de l'Industrie et le CFA des 13 Vents

SAMEDI 13 MARS

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE !

11h à 12h30, au gymnase Victor-Hugo, Bernard Combes tient une permanence ouverte aux Tullistes

MARDI 16 MARS

DON DU SANG

8h à 13h30, salle Marie-Laurent uniquement sur rendez-vous
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

15 MARS AU 4 JUILLET

PLANTONS LE DÉCOR !

Ouverture des inscriptions pour le concours des balcons, terrasses et jardins fleuris organisé par la Ville
www.agglo-tulle.fr

MERCREDI 17 MARS

MERCREDIS DES MÉTIERS

14h à 17h au CFA Bâtiment, CFA de l'Industrie et le CFA des 13 Vents

DIMANCHE 21 MARS

SEMI-MARATHON *

10h départ place Gambetta, organisé par le TAC. Inscriptions sur ok-time.fr
wordpress.tulleac.fr

SAMEDI 27 MARS

PORTES OUVERTES DES CFA

Les trois Centres de Formation des Apprentis ouvrent leurs portes de 8h30 à 12h30 (visites libres le matin) et de 13h30 à 16h sur rendez-vous.

MERCREDI 31 MARS

MERCREDIS DES MÉTIERS

14h à 17h au CFA Bâtiment, CFA de l'Industrie et le CFA des 13 Vents

DIMANCHE 4 AVRIL

TULLE BRIVE NATURE *

Toutes les infos sur latullebrivenature.com

MA COMMUNE MA SANTÉ

MERCREDI 24 FÉVRIER



Tulle agglo met en place le dispositif « Ma Commune Ma Santé » avec l'association ACTION (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) afin de garantir à tous les habitants du territoire une solution santé mutualisée à prix réduit. Permanence le 24 février sur rendez-vous au 05 64 10 00 48.

13h30 à 17h30, CCAS, Maison de la Solidarité 25 quai Gabriel-Péri, 3^e étage

SEMI-MARATHON

DIMANCHE 21 MARS



Les coureurs vont prendre la ligne de départ et parcourir les traditionnels 21 km qualificatifs pour les championnats de France. Exceptionnellement cette année, le Tulle Athlétic Club ne proposera pas de relais en raison de la crise sanitaire.

Départ à 10 h de la place Gambetta, inscriptions sur ok-time.fr

PERCUSSIONS DU MONDE

JUSQU'AU 31 MARS



La Médiathèque accueille l'exposition de l'association Musique en liberté. Venez découvrir des instruments provenant des cinq continents : leurs secrets, leurs sons, leurs couleurs, leurs formes, leurs mystères et leurs histoires.

Médiathèque Éric-Rohmer, av Winston-Churchill. Entrée libre dans le respect des gestes barrières www.agglo-tulle.fr

TULLE BRIVE NATURE

DIMANCHE 4 AVRIL



Les inscriptions sont ouvertes pour cette 10^e édition ! Malgré les contraintes sanitaires, les organisateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire les marcheurs, coureurs et vététistes. Au programme 4 parcours trail, 3 VTT, 2 rando et 1 cyclo. Les distances pourront être modifiées en fonction des contraintes gouvernementales.

Inscription sur www.latullebrivenature.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

C'est fait, le programme Action Coeur de Ville bascule dans sa phase opérationnelle. Le temps des nombreuses études que nous avons réalisées a pu paraître long pour certains mais il était nécessaire pour appréhender les thématiques parfois complexes du programme ACV dans une dimension transversale (habitat, commerce, mobilité, patrimoine, environnement, équipements publics..).

Le 18 décembre dernier nous avons signé l'avenant de la convention ACV avec les partenaires institutionnels engagés à nos côtés. La nouvelle page urbaine pour le centre ville de Tulle s'ouvre désormais et le périmètre d'intervention prioritaire est défini. La précédente programmation remontait au tout début des années 2000 et nous en avons vu les effets sur la ville. Nous voici donc engagés dans une nouvelle phase d'aménagements urbains (espaces publics, mobilités..).

L'élan collectif participatif de la grande concertation de 2019 nous a permis de déboucher sur l'élaboration de cette stratégie de programmation urbaine. Durant ces 7 mois d'échanges avec la population de Tulle et de l'Agglo, le chef de file de l'opposition n'a jugé bon de venir participer à aucune des nombreuses réunions publiques organisées. Dommage, il aurait pu contribuer comme les habitants aux plus de 300 propositions qui vont nourrir notre action dans les mois et années à venir. Nous nous étions engagés à poursuivre cette concertation avec les citoyens car l'engouement avait été fort pour contribuer aux projets et actions de la collectivité, malheureusement la crise sanitaire apparue il y a maintenant 1 an a perturbé tout ce que nous avions prévu.

Malgré ce contexte, vous avez pu découvrir dans ce Tulle Mag que nous avons continué à vous interroger sur différents lieux de la ville, nous souhaitons poursuivre nos échanges et nos travaux autour des aménagements à venir.

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) débute dans les prochaines semaines pour 5 ans avec des aides financières très importantes à la clé. 70% des ménages seront éligibles, nul doute que les retombées économiques pour les entreprises locales seront importantes et bénéfiques. Nous avons souhaité mettre en place un dispositif exigeant sur la qualité des travaux effectués. Les projections estiment à quelque 22 millions d'€ les investissements de travaux induits par cette opération sur les 5 prochaines années : donner du travail aux entreprises locales, améliorer le confort de vie et l'accessibilité dans les logements, faire baisser la vacance, réduire la consommation énergétique, valoriser le patrimoine... voilà le coeur de nos préoccupations et le sens de nos actions pour la ville.



FABRICE MARTHON

Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme,
d'Action Coeur de Ville et du Logement

OPPOSITION MUNICIPALE

En cette période de pandémie, parler de culture peut sembler étonnant, «non essentielle» et pourtant si essentielle pour nous enrichir et enrichir les débats...

En effet tout le secteur est à l'arrêt depuis des mois et nous n'avons pas de perspectives d'améliorations dans les mois qui viennent.

Malgré tout une politique culturelle avec des projets se préparent longtemps à l'avance...

A Tulle, nous avons des musées, un théâtre, une salle des Lendemains qui chantent, des associations qui proposent des réalisations intéressantes, un conservatoire donc un choix varié.

Le grand projet actuel est le pôle muséal, je n'y reviens pas, vous connaissez notre position.

Une fois ce projet terminé et que les différents musées seront réunis que deviendront les différents lieux ? Par exemple, le musée du Cloître quel avenir prévu pour un lieu qui mérite toute notre attention ? Les réserves des musées se trouvent réparties dans plusieurs lieux, et doivent être regroupées... ce qui signifie encore de l'investissement financier.

Le théâtre «L'empreinte», une scène conventionnée, propose à ce titre un programme en commun avec Brive. Sans remettre en cause le choix d'une scène conventionnée, il est peut-être dommage que cet établissement ne soit pas utilisé la plupart du temps. Nous avons dans la région des jeunes musiciens et artistes qui proposent de belles choses, pourquoi ne pas leur proposer de s'y produire ? Il y a aussi des pièces de théâtre en tournée qui pourraient être retenues.

Cela fait des années que l'on nous propose un programme qui s'adresse au même public, il suffit d'aller au théâtre pour s'en rendre compte.

Pourquoi faire une politique culturelle si élitiste ?

Il serait temps de proposer des spectacles qui s'adresseraient à une population plus variée. Nous sommes convaincus que les Tullistes seraient ravis de s'approprier ce lieu.

Nous avons chacun choisi une commission en fonction de nos aspirations, mais nous échangeons entre nous régulièrement.

Sachez que nous sommes à votre écoute si vous avez des questions à soulever.

N'hésitez pas à nous interpeller.



ANNE BOUYER

Conseillère municipale
d'opposition

Info habitat

Depuis 2018, les copropriétés doivent s'immatriculer dans un registre national. Les informations doivent être actualisées tous les ans pour permettre de mieux comprendre et connaître l'état des copropriétés.

En tant que représentant légal - syndics professionnels ou bénévoles, administrateurs provisoires ou notaires, il vous revient de procéder à l'immatriculation, entièrement dématérialisée sur

www.registre-coproprietes.gouv.fr



La mairie au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.agglo-tulle.fr
ville de tulle - officiel

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 17h30 sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag*? N'hésitez pas à contacter le service communication :

communication@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 77 02

TULLE mag

n° 152 - Février/Mars 2021

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Février 2021



Tulle
SOLIDAIRE

*Aimer &
Soutenez
vos commerces
de proximité*